

Compte Rendu du Conseil Municipal du 19/10/2006

L'AN DEUX MILLE SIX , le 19 octobre à 19h30, le conseil municipal d'Aubervilliers, convoqué le 05 octobre 2006, s'est réuni en Mairie, sous la présidence de Monsieur Pascal BEAUDET, Maire d'Aubervilliers.

Etaient présents : MM. DEL MONTE, SALVATOR, MONINO, Mmes DUPUIS, CABADA-SALAZAR, MM. FRANCOIS, VINCENT, Mmes GRARE, DERKAOUI, YONNET, MM. PLEE, ORANTIN, HEDJEM, HAFIDI, KARMAN, Mme LATOUR Adjoints au Maire,

Mmes CARON, MOUALED, M. MONZAUGE, Mme BALU, MM. ROS, GARNIER , Mmes PEJOUX , SANDT, BUISSON, M. ROZENBERG, MM. DIB, RUER, Mmes GONZALES-FRETUN, GIULIANOTTI, RATZEL, M. ZOMER Conseillers Municipaux.

<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :	<u>Excusés</u> :	<u>Représentés par</u> :
M. MAREST	M. PLEE	Mme AHMED	M. MONINO
Mme MATHIS	M.ROS	M. REGAZZI	M. DIB
M. RALITE	Mme GRARE	M. AMOR	Mme GONZALES-FRETUN
Mme SAULNIER	M.GARNIER	M. RICARD	Mme CABADA-SALAZAR

Absents : Mmes NARRITSENS, DELALAIN, MM. AUGY, BERTRAND, PETROVIC, Mmes BACHELET, KARMAN, M.CAMPANA.

Secrétaire de séance : M. Brahim HEDJEM

QUESTION N° 177 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Lecture et approbation du procès verbal de la séance du 21 septembre 2006

A l'unanimité.

Approuve le procès-verbal de la séance du 21 septembre 2006

QUESTION N° 178 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Bilan 2005 de la communauté d'agglomération Plaine Commune.

Donne acte au maire de la communication du rapport annuel de la communauté d'agglomération Plaine Commune pour l'année 2005.

QUESTION N° 179 - RAPPORTEUR Gérard DEL-MONTE

OBJET : Convention générale Ville / OPHLM, mise à disposition de locaux OPHLM à la Ville d'Aubervilliers.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» s'étant abstenus, Monsieur Del Monte Président de l'O.P.H.L.M. n'ayant pas pris part au vote.

Adopte la nouvelle liste mise à jour au 13 septembre 2006, à annexer à la convention générale de mise à disposition de locaux par l'O.P.H.L.M. à la Ville d'Aubervilliers pour ses différentes activités

QUESTION N° 180 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Demande de subvention relative à l'entretien de l'orgue de l'Eglise Notre-Dame des Vertus pour l'année 2007 - inscription de la dépense initiale au budget communal.

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire à signer la demande de subvention à l'Etat (direction régionale des affaires culturelles d'Ile de France) pour les travaux d'entretien de l'orgue de l'église Notre-Dame des Vertus, année 2007.

Décide l'inscription de la dépense initiale desdits travaux (soit environ 2 500,00 €) au budget communal de l'exercice en cours.

QUESTION N° 181 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Avenant de transfert n°1 au marché de maîtrise d'oeuvre passé dans le cadre de la reconstruction de la maison de l'enfance Solomon

A l'unanimité.

Autorise monsieur le maire à signer un avenant n°1 transférant la mission « architecte » du marché de maîtrise d'œuvre passé dans le cadre de la reconstruction de la maison de l'enfance Solomon, des deux co-traitantes, mesdames Nordström et Bertin, à la société « NB Architectes » constituée de ces mêmes personnes.

QUESTION N° 182 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Construction de l'école maternelle Angéla Davis. Avenant n°1 au marché de travaux lot n°2 bâtiment industrialisé. Approbation du nouveau bilan global prévisionnel.

A l'unanimité.

Approuve le nouveau bilan global prévisionnel estimé à 2 696 000 € TTC.

Autorise monsieur le maire, à signer l'avenant n°1 au marché cité en objet passé avec la société COPREBAT.

Cet avenant sanctionne une augmentation de 83 784,99 € TTC du marché porté ainsi de 1 158 912, 04 € TTC à 1 242 697,03 € TTC.

QUESTION N° 183 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Conservatoire National de Région Aubervilliers-La Courneuve aménagements de studios de musique. Approbation du projet de marché.

A l'unanimité.

Approuve le projet de marché relatif aux travaux cités en objet passé sur procédure adaptée comportant les lots suivants :

- Lot n°1 : Menuiseries intérieures et extérieures
- Lot n°2 : Cloisons, doublages et plafonds suspendus
- Lot n°3 : Électricité, éclairage
- Lot n°4 : Peinture
- Lot n°5: Revêtements de sols

La dépense prévisionnelle est estimée à 150 000 € TTC.

QUESTION N° 184 - RAPPORTEUR Gérard DEL MONTE

OBJET : Bâtiment administratif 64, avenue de la République. Fourniture de mobilier et matériel dans le cadre de transfert de services. Approbation du projet de marché.

A l'unanimité.

Approuve le projet de marché «à bons de commande» relatif à l'opération 64 avenue de la République passé sur procédure adaptée pour une durée allant de sa modification jusqu'au 31 décembre 2007, comportant les lots et les seuils TTC suivants :

- | | | |
|-------------------------------|---------------------|----------------------|
| • Lot n° 1 mobilier de bureau | seuil mini 60.000 € | seuil maxi 120.000 € |
| • Lot n° 2 sièges | seuil mini 30.000 € | seuil maxi 60.000 € |
| • Lot n° 3 matériel de bureau | seuil mini 5.000 € | seuil maxi 15.000 € |
-

QUESTION N° 185 - RAPPORTEUR Jacques SALVATOR

OBJET : Soutien aux activités du réseau de parents solidaires sur le quartier Quatre Chemins/Villette : attribution d'une subvention de 3000 € à l'association Parenthèque pour l'année 2006.

A l'unanimité.

Approuve le versement d'une subvention de 3 000 € à l'association Parenthèque pour l'année 2006.

QUESTION N° 186 - RAPPORTEUR René FRANCOIS

OBJET : lancement d'une étude de faisabilité "pôle culturel et citoyen" à la Maladrerie

A l'unanimité.

Autorise le Maire à déposer les demandes de subventions pour la réalisation d'une étude de faisabilité « pôle culturel et citoyen » à la Maladrerie.

Le coût de l'opération s'élève à :

- ville d'Aubervilliers : 5 000 €
 - Plaine Commune : 5 000 €
 - OPHLM : 3 000 €
 - Etat DDE : 10 000 €
 - Total : 23 000 €
-

QUESTION N° 187 - RAPPORTEUR Laurence GRARE

OBJET : Demande de subvention au Conseil Régional en matière de diagnostic "saturnisme" en parties communes et privatives.

A l'unanimité.

Autorise Monsieur le Maire à solliciter une subvention auprès du Conseil Régional en matière de diagnostic saturnisme dans un ensemble de parties communes et privatives.

QUESTION N° 188 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : ZAC Landy-Heurtault : Quitus à la SODEDAT pour la reddition des comptes. Autorisation d'une provision pour contentieux. Approbation du bilan de clôture arrêté au 30 novembre 2005 et de la participation financière de la collectivité.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» et Mme GIULIANOTTI ayant voté contre, M. Jean Jacques KARMAN Président de la SODEDAT n'ayant pas pris part au vote,

Autorise la SODEDAT93 à provisionner 8 000 € en vue du règlement du contentieux en cours, sachant que le solde éventuel sera restitué à la collectivité après règlement judiciaire.

Approuve le bilan de clôture, présenté par la SODEDAT93, arrêté au 30 novembre 2005 en équilibre avec une participation globale de 1 608 000.31 € HT.

Approuve la participation complémentaire de la Collectivité à l'opération d'un montant de 143 774.91 € HT soit 171 954.79 € TTC et autorise monsieur le maire à engager la dépense.

Accorde son quitus à la SODEDAT93 pour la reddition des comptes arrêtés au 30 novembre 2005.

Approuve la mise en œuvre de la procédure de suppression de la ZAC Landy – Heurtault, conformément à l'article R 311-32 du code de l'urbanisme.

QUESTION N° 189 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : Approbation du compte de gestion de l'OPHLM des immeubles communaux à usage locatif pour l'année 2005.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» s'étant abstenus, M. Del Monte Président de la SODEDAT n'ayant pas pris part au vote,

Approuve le compte de gestion 2005 des immeubles communaux gérés par l'OPHLM d'Aubervilliers.

Autorise Monsieur le Maire à ordonnancer au profit de l'OPHLM d'Aubervilliers, en règlement du déficit du compte de gestion des immeubles communaux dont il assure la gestion, la somme de 160 066.35 euros pour l'année 2005.

QUESTION N° 190 - RAPPORTEUR Evelyne YONNET

OBJET : 71 bis au 75 av. de la République / 93 à 105 rue des Cités : acquisition de la parcelle AY n° 98, appartenant à la copropriété.

A l'unanimité.

Décide d'acquérir la parcelle AY n° 98 situé 71 bis au 75 av. de la République / 93 à 105 rue des Cités à Aubervilliers, appartenant à la copropriété.

L'acquisition s'effectuera à titre gratuit.

Autorise le maire à signer la promesse de vente et l'acte notarié et à ordonnancer toutes les dépenses relatives aux frais d'actes.

QUESTION N° 191 - RAPPORTEUR Eric PLEE

OBJET : Concession de logement de fonction aux directeurs - enseignants, pour l'année scolaire 2006/2007

A l'unanimité.

Est décidée la mise à disposition d'un logement de fonction aux directeurs/enseignants pour l'année scolaire 2006 – 2007 (du 1^{er} septembre 2006 au 31 août 2007).

Les prestations accessoires au logement (Eau – Gaz – Electricité – Chauffage) restent à la charge des bénéficiaires suivant les barèmes de l'arrêté préfectoral du 19 août 1953, et de la circulaire n° VI 6934 du 23 janvier 1969 de Monsieur le Ministre de l'Education en application du Décret 62-1477 du 27 novembre 1962 pour des compteurs collectifs. Pour les

compteurs individuels et charges des logements, les sommes sont recouvertes directement auprès des bénéficiaires.

QUESTION N° 192 - RAPPORTEUR Bernard ORANTIN

OBJET : Appel d'offres ouverts concernant l'achat de matériels micro informatique et serveurs, prestations d'accompagnement, clients serveurs Hardware, licences serveurs, licences bureautiques, équipement actif réseau.

A l'unanimité.

Approuve le marché à bons de commande, sur appel d'offres ouvert, relatif à la fourniture de matériels micro informatique, de serveurs et de licences bureautiques destinés aux services municipaux de la Ville, comportant les lots et les seuils globaux (en valeur ou en quantité) suivants :

LOT 1 – Montant minimum : 200 000€ TTC Montant maximum : 500. 000€ TTC.
LOT 2 - Montant minimum : 75 000€ TTC Montant maximum : 200.000€ TTC.
LOT 3 - Entre 50 ET 100 Licences Office Pro 2003, entre 5 et 10 licences serveurs Windows 2003,
 Entre 200 et 400 licences clients pour Windows serveur..
LOT 4 - procédure spécifique traitée en dehors du marché (passé en procédure adaptée en application du III de l'article 27 du Code des marchés publics)
LOT 5 - Montant minimum : 15 000€ TTC Montant maximum : 50 000€ TTC.

Autorise Monsieur le Maire à signer les marchés découlant de l'appel d'offres avec les entreprises suivantes :

Société LANFUTURE pour le lot n°1, Société ECONOM pour le lot n°2, Société AFORIA pour le lot n° 5 le lot n°3 ayant été déclaré infructueux.

QUESTION N° 193 - RAPPORTEUR Sophie MATHIS

OBJET : Autorisation d'exploiter une installation de récupération de métaux sise à la Courneuve relevant de la législation des installations classées et de la protection de l'environnement

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» et Mme MOUALED ayant voté contre,

Décide de donner un avis favorable à cette demande d'autorisation sous réserve des articles 2, 3 et 4 suivants.

L'exploitant doit compléter les études présentées, par l'étude sur les émissions des poussières susceptibles d'être engendrées par l'ensemble des activités de ce site.

Les activités de ce site ne doivent pas être de nature à émettre des poussières susceptibles de porter atteinte à la santé de l'homme et de l'environnement.

L'exploitant doit appliquer et respecter les mesures compensatrices énoncées dans le dossier technique de cette présente demande visant à limiter et/ou prévenir la survenue d'un incendie et de pollution des eaux.

QUESTION N° 194 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Versement d'un complément de subvention au "Centre d'Arts Plastiques Camille Claudel" et au "Club Indans Cité"

A l'unanimité.

Décide de verser un complément de subvention de 5 800 euros au "Centre d'Arts Plastiques Camille Claudel"

Décide de verser un complément de subvention de 2 400 euros au "Club Indans Cité"

QUESTION N° 195 - RAPPORTEUR Jean-Jacques KARMAN

OBJET : Décision modificative n°1

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» et Mme GIULIANOTTI s'étant abstenus.

Est approuvée la décision modificative n°1 de l'exercice 2006 comme suit :

INVESTISSEMENT :

- dépenses : 339 319,34 €

- recettes : 339 319,34 €

FONCTIONNEMENT :

- dépenses : 211 060,45 €

- recettes : 211 060,45 €

QUESTION N° 196 - RAPPORTEUR Patricia LATOUR

OBJET : Ecole Notre Dame des Vertus. Ajustement de la participation financière de la ville.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe des "Verts" s'étant abstenus, les membres du groupe "Faire mieux à Gauche", M. GARNIER avec procuration de Mme SAULNIER, Me CABADA-SALAZAR avec procuration de M. RICARD ayant voté contre,

La participation de la ville sera de 370 € par élève d'âge maternel et élémentaire demeurant à Aubervilliers.

QUESTION N° 197 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Dénomination de la future place rue des Gardinoux à Aubervilliers et Proudhon à Saint-Denis.

A la majorité des membres du conseil, les membres du groupe «Union pour un Mouvement Populaire» s'étant abstenus.

Dénomme la future place rue des Gardinoux à Aubervilliers, place du Front Populaire.

QUESTION N° 198 - RAPPORTEUR Pascal BEAUDET

OBJET : Déclaration de l'urgence de la question n°199

A l'unanimité.

Déclare l'urgence pour la mise à l'ordre du jour de la question n°199 relative à l' Autorisation de solliciter une subvention au titre du Fonds d'Aménagement Urbain.

QUESTION N° 199 - RAPPORTEUR Jean Jacques KARMAN

OBJET : Autorisation de solliciter une subvention au titre du Fonds d'Aménagement Urbain

A l'unanimité.

Autorise le Maire à solliciter une subvention au titre de la 2° part du Fonds d'Aménagement Urbain d'Ile de France

L'ORDRE DU JOUR ETANT EPUISE LA SEANCE EST LEVEE A : 20 Heures 40